

VULGARISATION VITICOLE

Proconseil et VITI^{plus}

RAPPORT ANNUEL 2020

1 Groupes – membres – surfaces

1.1 Viti^{plus} - Proconseil

Au 31 décembre 2020, les 13 groupes d'études viticoles de Proconseil et de VITI^{plus} comptent en tout 497 membres, soit 10 de moins qu'à la fin de l'année 2019.

		2020	2019
Adhésions :	adhésions enregistrées	3	2
Démissions :	démissions enregistrées (détails ci-dessous) :	13	21
	- <i>retraite, mise en location, passage au bio, cessation d'exploitation:</i>	11	19
	- <i>autres démissions, y c. exclusions :</i>	2	2

1.2 Groupe Viti-Vully

Le groupe Viti-Vully ne fait pas partie de VITI^{plus}. Il compte, au 31 décembre 2020, **14 membres** vaudois, soit un nombre identique depuis plusieurs années.

1.3 Surfaces

L'agrandissement des structures viticoles engendre une baisse du nombre de membres depuis de nombreuses années. Cependant, la disparition d'exploitations au profit de domaines plus importants, ne modifie pas de manière significative les surfaces cultivées par nos membres. Celles-ci représentent toujours plus de 80 % de la surface viticole vaudoise.

2 Structure et personnel

2.1 Mission et organisation

Pour assurer la formation continue des viticulteurs et vigneron-encaveurs et leur fournir conseils et services, Proconseil a réalisé toute une série de prestations décrites dans les chapitres suivants.

L'organisation et la répartition des tâches sont identiques à l'année précédente, mais suite au départ de David Marchand, Mme Estelle Pouvreau a rejoint Proconseil à la fin du mois d'avril.

Vous trouverez ci-dessous la répartition des tâches entre les conseillers viticoles :

Collaborateurs	Taux d'activité	Tâches et responsabilités particulières
David Rojard	80 %	Responsabilité de la viticulture / Formation continue viticole / Animation de groupes / Conseil individuel / Cours viticoles divers / Rédaction du bulletin phytosanitaire
Estelle Pouvreau	100 %	Coordination de la formation continue viticole / Rédaction du bulletin phytosanitaire / Animation de groupes / Cours viticoles divers / Conseil individuel / Conseil en viticulture biologique
Axel Jaquerod	80 %	Formation continue viticole / Rédaction du bulletin phytosanitaire / Animation de groupes / Cours viticoles divers / Conseil individuel / Conseil en viticulture biologique / Secrétariat de VITI ^{plus}

2.2 Secrétariat de VITI^{plus}

Les tâches du secrétariat demeurent inchangées et la collaboration entre les conseillers viticoles de Proconseil, le comité et la commission technique de VITI^{plus} se déroule parfaitement.

Durant cette année bouleversée, le secrétariat a assumé toutes les activités essentielles pour la vie de la société. Cependant, dans ce contexte certaines activités courantes ont dû être abandonnées en raison des restrictions sanitaires. La promotion du label Vinatura® n'a pas pu se dérouler de la manière prévue et des séances de comité ont été repoussées, voire annulées.

Toutefois, le but premier de VITI^{plus} est de mettre en place les activités de formation continue demandées par les chefs de groupes et la commission technique de l'association.

La gestion du label Vinatura® pour le canton de Vaud, y compris les dégustations des vins, est également assurée par le secrétariat de VITI^{plus}. Les contrôles PER et du certificat Vitiswiss (vigne et cave) sont toujours organisés en collaboration avec l'Association vaudoise de Contrôle des Branches Agricoles (CoBra), dont VITI^{plus} est membre.

2.3 Conseil phytosanitaire

Durant la saison écoulée, 16 bulletins d'information viticole & œnologique ont été envoyés à plus de 960 abonnés (+10). La surveillance du vignoble (maladies et ravageurs) et des parcelles témoins sont indispensables à la rédaction de ces bulletins pour en assurer la pertinence. En plus des observations réalisées directement par les conseillers viticoles et de l'outil Agrometeo.ch, un réseau de vigneron nous transmet régulièrement des informations sur la situation dans leur région.

Les conseils et recommandations que contiennent les bulletins, avec à chaque fois un encart pour la viticulture biologique, ont pour objectif de proposer une protection de la vigne efficace, avec une prise de risques mesurée, tout en limitant les intrants.

Toutes ces informations et recommandations sont complétées par de nombreuses sollicitations par téléphone ou courriel.

En parallèle, Proconseil rédige, en collaboration avec les cantons, les conseils de saison viticole et œnologique qui paraissent dans le journal Agri. En 2020, 10 articles ont été publiés.

3 Formation continue

Le bilan de participation aux différentes activités de formation continue proposées en 2020 est le suivant :

Type de séance	Nombre de sessions		Nombre de personnes	
	(2019)	2020	(2019)	2020
Séances de groupe Vitiplus				
• Séances d'hiver (information)	(9)	4	(341)	138
• Séances de printemps ANNULÉES	(8)	0	(205)	0
• Séances d'été, terrain et voyage d'étude	(2)	8	(68)	174
• Démonstrations de machines	(3)	3	(110)	48
Total	(22)	15	(724)	360
Cours sur inscription				
• « Tailler la vigne »	(1)	1	(14)	20
• « Ebourgeonner la vigne »	(1)	0	(2)	0
• « Tailler la vigne pour limiter les maladies du bois »	(1)	1	(13)	20
• « Soigner la vigne avec les plantes »	(1)	1	(19)	19
• « Assurer la stabilité protéique des vins »	(0)	1	(0)	10
• « Journée viticulture cours reconversion »	(1)	1	(28)	31
Total	(5)	5	(76)	100
Groupes d'intérêt				
• Groupe d'intérêt « Engrais verts en viticulture » ANNULÉES	(2)	0	(27)	0
• Groupe d'intérêt « Terrasses sans herbicide »	(2)	0	(14)	0
Total	(4)	0	(41)	0
Séances de groupes Viti-Vully				
• Séances d'information	(1)	0	(20)	0
• Séances d'été, terrain et voyage d'étude	(2)	1	(23)	25
Total	(3)	1	(43)	25
Autres séances organisées				
• Dégustation des essais d'Agroscope ANNULÉES	(1)	0	(39)	0
• Visite des variétés résistantes d'Agroscope	(1)	0	(31)	0
Total	(2)	0	(70)	0

En comptabilisant l'ensemble des séances, on dénombre 21 prestations en lien avec la formation continue pour un total de 485 participations.

Séances de groupes VITI^{plus}

Les séances de l'année 2020 ont subi de nombreux changements en raison des restrictions sanitaires, puis de l'assouplissement de ces dernières durant l'été. La plus grande fréquentation a eu lieu pendant l'été et une plus grande quantité de séances a été proposée durant la saison estivale.

Les séances d'hiver ont dû être annulées très rapidement dans la saison, les séances de printemps n'ont pas pu avoir lieu et nous avons renoncé à organiser le traditionnel voyage d'étude.

Toutes les séances d'été ont eu lieu sur le terrain et la thématique de l'entretien du sol a été mise en avant. Les premières séances organisées au domaine de Marcelin ont réuni 48 personnes sur le thème de la gestion du sol en viticulture biologique, essais de mélanges et traitements par drones.

En ce qui concerne les autres séances, un retour des essais menés par le groupe d'intérêt « Terrasses sans herbicide » a été proposé ainsi qu'un bilan du projet NoGlyphos sur le site d'Agroscope à Changins. D'autres séances d'été sur la thématique des jaunisses de la vigne ont été organisées hors périmètres de lutte, ces formations ont permis de détecter un cep positif à la flavescence dorée dans une région jusqu'ici indemne.

Quatre démonstrations de traitements par drone, dont deux hors canton, ont aussi été organisées à Charrat (VS), Marcelin, Paudex et Bevaix (NE). Les résultats d'efficacité des trois années de projet Drone-Phyto-Vigne ont été présentés vigneron vaudois, valaisans et neuchâtelois.

Groupes d'intérêt et cours sur inscription

Aucune séance de groupe d'intérêt ne s'est déroulée en 2020. Des essais ont cependant été mis en place chez des vignerons participants et les résultats ont pu être mis en valeur.

Cinq cours sur inscription ont été organisés pour un total de 100 participants.

Autres séances

La séance de dégustation des essais d'Agroscope qui rencontre toujours un franc succès a aussi été annulée en raison du COVID.

4 Conseil individuel

Le conseil individuel comprend principalement des dossiers de conseils techniques, de soutiens administratifs (recensements, VV20), de gestion (études économiques et budget) et d'estimations de valeur de l'actif plantes.

Globalement, le nombre de dossiers traités a peu évolué. Les demandes d'estimation de valeur de l'actif plantes restent soutenues. Les dossiers de conseils techniques sont généralement de l'accompagnement (suivi de domaine) dans le processus de transition à la culture biologique et des études de faisabilité de reconversion, aux niveaux technique et économique, ont également été réalisées.

5 Autres activités viticoles

Les conseillers viticoles de Proconseil participent activement à différents projets en étant membres du groupe de rédaction des fiches techniques viticoles et œnologiques d'Agriidea, du conseil de fondation du Conservatoire mondial du Chasselas, de la Task Force *D. Suzukii*, de la commission technique de Vitiswiss ou encore du groupe cantonal sur la flavescence dorée. Cette liste n'est pas exhaustive et ne comprend donc pas les sollicitations ponctuelles.

L'enseignement fait maintenant partie des activités courantes avec un nombre d'heures important consacrées à l'enseignement en viticulture biologique (CFC – Agrilogie) et à la gestion (école supérieure, brevet & maîtrise – CHANGINS). De plus, les conseillers viticoles sont régulièrement amenés à fonctionner comme responsable ou expert pour des travaux de diplôme.

En 2020, le projet « porte-greffes tolérants à la contrainte hydrique » a pu être initié sur le terrain, ceci notamment grâce à la Fédération vaudoise des vigneronns qui a soutenu le projet. Sept parcelles de Chasselas ont été plantées dans le canton de Vaud avec différents porte-greffes (1103 Paulsen, 110 Richter, 140 Ruggeri et 3309 Couderc) dans le but d'évaluer le potentiel de ces variétés, ceci notamment dans une optique de diminution des intrants.

6 Collaborations

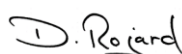
Au niveau viticole, Proconseil collabore avec plusieurs institutions, notamment :

- Le journal AGRI et les stations viticoles romandes pour la rédaction des conseils de saison viticoles et œnologiques ainsi que de différents articles.
- Agridea pour l'élaboration des fiches techniques viticoles et œnologiques ainsi que le recours aux références technico-économiques.
- Agrilogie pour des heures d'enseignement dispensées en viticulture biologique au niveau CFC.
- Agroscope pour le transfert des connaissances acquises par la recherche et le conseil phytosanitaire, ainsi que pour l'organisation des Journées d'informations viticole et œnologique.
- CHANGINS, Haute école de viticulture et œnologie, pour l'organisation des Journées d'informations viticole et œnologique, pour l'expertise de travaux de Bachelor ou de diplôme et l'enseignement à différents niveaux de formation.
- La Fédération vaudoise des vignerons pour divers échanges d'informations.
- La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud, pour les questions phytosanitaires et législatives, le conseil œnologique et la flavescence dorée.
- La Station viticole cantonale de Neuchâtel pour l'animation du groupe viticole du Vully qui déploie ses activités sur les parties vaudoise et fribourgeoise de la région.



Axel Jaquerod

Responsable viticulture dès le 01.01.2021



David Rojard

Responsable viticulture jusqu'au 31.12.2020

Lausanne, le 10 février 2021